

Animer un groupe dans le cadre d'une séance collective d'éducation et promotion de la santé

15, 16 et 19 février 2021 - VALENCE



Cette formation proposée par l'IREPS ARA Drôme sera une occasion de renforcer l'interconnaissance. Elle est complémentaire à la formation « Construire un projet pour promouvoir la santé : de l'idée à la mise en œuvre » sans toutefois constituer un préalable. Les contenus seront adaptés aux réalités pratiques des participants.



OBJECTIFS

A l'issue de cette formation, les participants seront en capacité de :

- Identifier les représentations et les déterminants des comportements de santé
- Savoir construire méthodologiquement une animation de groupe : objectifs, moyens, techniques, ...
- Prendre en considération les besoins d'un groupe et sa dynamique
- Repérer des ressources utiles pour construire et animer une séance collective d'éducation/ promotion de la santé



PUBLICS ET PRÉREQUIS

Tous professionnels ou bénévoles susceptibles d'animer des séances collectives d'éducation/ promotion de la santé auprès des personnes fréquentant leur structure, vivant sur leur territoire.

Pas de prérequis spécifique



FORMATEURS

Nicolas BAZIN et Gaëlle MANSON COUËDEL
IREPS ARA Drôme.



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Groupe de 10 à 15 participants.
Démarche participative et impliquante qui alterne des apports théoriques, des études de cas et des travaux de groupes.



LIEU : VALENCE

Maison Relais Santé
8 rue du Clos Gaillard



DURÉE & HORAIRES

Formation en présentiel de **3 jours (21h)** :
Les **15, 16 et 19 février 2021**
de **8h45 à 12h30** et de **13h45 à 17h**

VALIDATION DE LA FORMATION

*Emargement et suivi de présence par 1/2 journée.
Evaluation des acquis
par questionnaire en fin de formation.*

Tarif : Sans frais pédagogiques

Grâce au soutien financier de l'ARS

1/2



Animer un groupe dans le cadre d'une séance collective d'éducation et promotion de la santé

15, 16 et 19 février 2021 - VALENCE



PROGRAMME



Jour 1

Les fondamentaux

- Les représentations et les déterminants des comportements de santé : appréhender la complexité
- L'animation de séances collectives : attitude éducative en éducation/ promotion de la santé et repères pédagogiques

Jour 2

Des séances collectives

- Construction méthodologique d'une séance à partir de projets des stagiaires
- La dynamique de groupe, la fonction de l'animateur

Jour 3

L'animation en pratique

- Mises en situation/ Echanges autour des pratiques
- Analyse des effets de l'attitude et des techniques
- Ressources pour l'animation

Renseignements pédagogiques :

Gaëlle MANSON COUÉDEL
IREPS ARA Drôme
gaelle.manson.couedel@ireps-ara.org

2/2



INSCRIPTION

Je souhaite m'inscrire à la formation

Animer un groupe dans le cadre d'une séance collective d'éducation et promotion de la santé

15, 16 et 19 février 2021 à Valence

Merci d'écrire lisiblement.

STAGIAIRE

NOM : Prénom :

Profession / fonction :

Adresse (si inscription à titre individuel) :

Tél :

Email :

ORGANISME / EMPLOYEUR

Nom ou raison sociale :

Adresse :

Nom et prénom du référent formation :

Tél :

Email :

Bulletin à retourner
par mail

avant le 06 janvier 2021 à

gaelle.manson.couedel@ireps-ara.org

Vous vous inscrivez en tant que :

- Salarié(e)
- Personne en recherche d'emploi
- Particulier
- Bénévole
- Profession libérale ou indépendant

Bénéficiez-vous d'un financement public ou d'un OPCO ? Oui Non

Si oui, lequel ?

Nombre de participants limité à 15 personnes. Les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée. Les frais d'hébergement, de restauration et de déplacement sont à la charge du participant ou de son financeur.

Une convention de formation, à nous retourner signée, vous sera envoyée par mail.



IREPS Auvergne-Rhône-Alpes

www.ireps-ara.org

N° de SIREN : 323 390 161 00046 - N° de déclaration d'activité : 82 69 06 790 69

Soutien



L'IREPS ARA conserve vos données personnelles (prénom, nom, email) pour la seule gestion de votre inscription et pour une durée de 36 mois maximum.

Votre adresse mail pourra être utilisée pour vous envoyer les actualités de l'IREPS ARA, il sera possible à tout moment de vous désinscrire.

Vous disposez du droit d'accès aux données vous concernant : consultation, effacement, rectification et limitation du traitement.

Pour exercer ces droits, contactez l'IREPS ARA. Plus d'informations sur [le site de l'IREPS ARA à la rubrique Mentions légales.](#)